

ÉCONOMIE & INNOVATION

Veille stratégique - SYNTHÈSE POUR LES ÉLUS

- # Notre industrie doit à présent devenir désirable
- # La consommation locale pourrait entraîner l'économie métropolitaine
- # Service de qualité ne rime pas toujours avec emploi de qualité
- # L'innovation sociale pousse en dehors des cases
- # Propriété intellectuelle : les règles sont faites pour être détournées
- # On a besoin des entrepreneurs qui échouent

Direction de la prospective
et du dialogue public

Septembre 2018

GRANDLYON
la métropole

La Métropole de Lyon est un pari sur l'avenir. Le pari de renforcer mutuellement les compétences d'un Conseil Général et d'une communauté urbaine, le pari de redéfinir les coopérations territoriales avec les communes et d'être plus efficacement aux côtés des habitants et des initiatives de la société civile afin de relever les défis qui s'imposent à toutes les grandes métropoles à travers le monde.

Face aux mutations économiques, à la croissance urbaine, aux tensions sociales, au changement climatique, notre responsabilité collective est d'orienter nos nouveaux moyens d'action vers un futur souhaitable. La réforme institutionnelle a été le fruit d'une dynamique de coopération et le point de départ d'un nouveau chapitre à écrire collectivement dans le cadre de débats démocratiques.

À l'approche des premières élections de la Métropole au suffrage universel direct en 2020, nous voulons inviter à prendre du recul, réfléchir sur les changements à l'œuvre et des espaces de choix qui s'ouvrent.

Nous avons donc demandé à la Direction de la Prospective et du Dialogue Public (DPDP) de formaliser des synthèses thématiques et les questionnements issus des travaux qu'elle a pu conduire ces dernières années. Conduites tout au long de l'année à la demande des élus et des directions de la Métropole, les études de la DPDP ont vocation à nourrir l'élaboration des cadres stratégiques et des projets. Elles mettent l'accent sur les dynamiques et les tensions qui travaillent la société métropolitaine ainsi que sur leurs implications pour l'action publique. À défaut d'être exhaustives, ces études, restent denses, riches : elles constituent un matériau unique pour la réflexion.

Il en résulte une collection de sept livrets synthétiques qui interrogent et parfois même bousculent les modèles en place. La posture des rédacteurs n'est pas prescriptive : c'est même tout le contraire ; pour chaque enseignement, ils ont tenté d'identifier un champ de choix possibles afin de créer les conditions d'une réflexion sur le fond.

Ces sept livrets constituent dès lors un outil précieux pour nous aider à penser un avenir dans lequel chaque échelle de territoire peut s'inscrire, chaque niveau de responsabilité agir, les élus municipaux et métropolitains travailler ensemble.

Nous vous en souhaitons une excellente lecture.

David Kimelfeld, Président de la Métropole

Renaud George, Vice-président à la prospective

Les études internes citées sont accessibles sur Comète, les études publiques sur www.millenaire3.com.

Liste des livrets

Écologie territoriale

Action sociale & solidarité

Cohésion sociale

Insertion & emploi

Économie & innovation

Ville intelligente & numérique

Âges de la vie

POURQUOI CE SUJET SE POSE ICI ET MAINTENANT ?

Innovation technologique, exportation, attractivité... le territoire métropolitain tient bien son rang dans l'économie globalisée d'aujourd'hui. Mais ce modèle de développement est critiqué tout autour du monde car il entraîne des destructions environnementales, une montée des inégalités et la progression sans entraves des valeurs consuméristes. Face à ces constats, une attention particulière pourrait être portée au circuit économique local (enjeu de résilience territoriale et de diversification des emplois) ainsi qu'aux nouvelles formes d'innovation et de travail (qui se trouvent à la croisée des chemins, entre opportunité d'un développement plus humain et nouvelle prise de pouvoir de la technologie sur la société)

En une vingtaine d'années le Grand Lyon a construit des axes de développement économiques extrêmement structurés : le soutien à l'entrepreneuriat, la dynamisation de filières d'excellence en matière d'innovation, une politique d'attractivité et d'implantation d'entreprises, l'accompagnement de proximité des entreprises sur leurs territoires, etc.. Des signaux faibles incitent toutefois à questionner ces axes de développement.

Quelle articulation entre économie et territoire ?

Si l'économie métropolitaine a pour objectif de maintenir son ouverture internationale, la question de l'ancrage local prend une importance croissante. Quelques idées simples : la tenue du marché local (produire plutôt qu'importer) crée des emplois sur le territoire tout autant que l'exportation ; l'industrie, par ses consommations intermédiaires, reste le secteur générant les effets d'entraînement les plus importants sur l'économie territoriale ; les acteurs économiques indépendants génèrent bien plus de richesse sur le territoire que les plateformes et les multinationales

commerciales ; le commerce en ligne est un facteur majeur de dessaisissement du marché local mais peut jouer un effet inverse si l'appareil commercial de la métropole se donne les moyens d'investir dans la révolution numérique.

Quels nouveaux modèles d'innovation ?

D'autres modèles d'innovation, au-delà des pôles de compétitivité et des start-ups, émergent et interpellent la Métropole. Ainsi, l'économie sociale et solidaire, les modèles collaboratifs ou l'économie open source, constituent des opportunités pour créer de l'emploi dans la métropole et réinventer les règles du jeu de la compétitivité.

Quelles dynamiques humaines pour transformer l'économie ?

De nouvelles exigences apparaissent, de la part d'entrepreneurs et travailleurs du territoire qui aspirent à développer leurs compétences et déployer leurs talents, que ce soit dans les modes de travail, dans l'ouverture de la propriété intellectuelle ou dans la valorisation des réussites et échecs.

1 - NOTRE INDUSTRIE DOIT À PRÉSENT DEVENIR DÉSIRABLE

Une activité industrielle ancrée dans le territoire de la métropole est un atout majeur pour l'économie, mais ne constitue pas encore un projet de société désirable pour les habitants.

Les bénéfices d'une métropole fabricante

Favoriser l'ancrage local des activités de production industrielle sur le territoire métropolitain offre de nombreux avantages : création de valeur ajoutée grâce à l'imbrication croissante entre industrie et services ; accroissement des exportations et génération de revenus ; création d'emplois locaux grâce aux effets d'entraînement de l'industrie sur l'ensemble de l'économie ; réduction de la dépendance territoriale, notamment grâce à l'économie circulaire ; développement des compétences et des savoir-faire ; etc.

Une image encore à construire

Pour autant, l'image de l'industrie auprès de la population reste dégradée. On lui associe des risques de pollution, des nuisances sur le cadre de vie, et une faible attractivité des emplois proposés du fait de leur pénibilité.

Pour redorer leur image, certaines industries expérimentent des démarches de médiation avec le grand public par l'art, la culture ou la pédagogie. D'autres valorisent leur mutation écologique, comme c'est le cas du pôle de compétitivité Chimie-Environnement Axelera qui s'affiche comme un catalyseur de croissance durable. Pour la Métropole, rendre l'industrie à nouveau désirable pourrait-il être érigé en « projet de société » ? Avec quels leviers ?

**BENCHMARK ACTU**

Le 11 juillet 2018, Paris accueille le FabCity Summit où 18 villes du monde se réunissent pour développer des projets pour relocaliser la fabrication industrielle dans la ville. Initiée en 2011, cette démarche « fabcity », de ville fabricante, vise aujourd'hui à intéresser le grand public. « *On fait le pari de faire comprendre à Madame Michu le concept de fabcity* » annonce Francesco Cingolani, un des organisateurs de l'événement.

**ÉTUDE DPDP**

Plus d'un million d'emplois pourraient être générés par la transition post-carbone, avec la destruction de 500.000 emplois dans les secteurs "nocifs" et la création d'1,5 million d'emplois dans les secteurs "vertueux".

1,2

est le nombre d'emplois supplémentaires générés dans l'économie locale pour chaque emploi créé dans l'industrie agroalimentaire

74 000

c'est le nombre d'emplois que représentent les importations industrielles de la métropole

40 %

des Français pensent que les métiers de l'industrie ne sont pas attractifs pour les jeunes

ESPACE DE CHOIX

- **Autour de quelles valeurs bâtir un récit désirable pour les habitants à propos de la métropole fabricante (résilience, dynamisme économique, autonomie, éducation, ou autres) ?**
- **Sur quelles politiques publiques s'appuyer pour construire un projet de société autour de ce projet industriel et économique (culture, éducation, écologie, énergie, urbanisme, etc.) ?**

2 - LA CONSOMMATION LOCALE POURRAIT ENTRAÎNER L'ÉCONOMIE MÉTROPOLITAINE

La demande locale peut avoir un effet d'entraînement significatif sur l'économie d'un territoire. Pourtant, c'est un levier largement sous-exploité par les politiques de développement économique. Et si la métropole «fabricante» se construisait avant tout par la consommation ?

Vers une économie tirée par la demande locale

Même si l'on observe une montée en puissance des achats en ligne et une amplification de l'évasion commerciale, les consommateurs aspirent de plus en plus à acheter des produits locaux. Et cela pourrait se révéler être une opportunité à saisir pour développer l'économie métropolitaine. En effet, la présence locale d'une demande forte est un facteur d'attractivité pour les entreprises qui cherchent à s'approcher de leurs marchés. En outre, la capacité d'innovation des entreprises est souvent stimulée par la proximité géographique de leurs clients et utilisateurs.

Des mécanismes d'entraînement largement sous-exploités

Dans la métropole lyonnaise, quelques initiatives s'organisent dans le secteur alimentaire (cantines scolaires, AMAP, commerces de bouche qui valorisent les produits régionaux, etc.), et une monnaie locale (Gonette) valorise les producteurs locaux de biens et de services. Pourtant, les filières de production et de distribution ne sont pas encore structurées pour répondre à la demande locale.

L'enjeu est à la fois d'amplifier cette dynamique économique tirée par la demande locale, mais aussi d'élargir les secteurs concernés vers d'autres biens de consommation courante (vêtements, hygiène...), des biens durables (électroménager, véhicules...) et même les biens intermédiaires dans l'industrie. Enfin, pour profiter pleinement de ces effets d'entraînement, ce circuit économique local a besoin de s'organiser en mutualisant les filières logistiques et les circuits de distribution.



ÉTUDE DPDP

Les grandes enseignes génèrent moins d'emplois et versent des salaires moins élevés par unité de chiffre d'affaires que les commerces hors réseaux.



ÉTUDE DPDP

Les circuits courts alimentaires peuvent soulever la question de rapports de domination entre un groupe de consommateurs disposant d'un fort capital social et culturel et un agriculteur dont le revenu dépendra de la solidité de l'engagement des consommateurs.



EN PRATIQUE

Depuis 2015, la Métropole de Lyon a soutenu 30 actions en faveur de circuits courts alimentaires sur son territoire.

1,4 MILLIARD D'EUROS

c'est le volume des dépenses commercialisables qui se sont évadées de la région urbaine de Lyon en 2011 (achat à distance notamment via internet)

38,2 MILLIARD D'EUROS

représentant plus de **200 000** emplois, c'est le volume des importations de l'aire urbaine de Lyon en 2013

1/4

des habitants de la métropole ont régulièrement recours aux circuits courts ou de proximité pour des produits alimentaires.

2/3 des habitants de la métropole envisagent de consommer plus de produits alimentaires locaux dans l'année à venir.

ESPACE DE CHOIX

- **Quels arguments mobiliser pour engager les habitants et les entreprises dans des choix de consommation locale sans céder à la facilité des arguments de repli, protectionnistes, voire xénophobes (réduction de l'impact environnemental, création d'emplois, compétitivité du territoire, pouvoir d'achat, etc.) ?**
- **À quelle maille territoriale organiser l'économie de proximité et les filières pour faciliter les échanges (place de marché, mise en relation, communication, labélisations, etc.) ?**

3 - SERVICE DE QUALITÉ NE RIME PAS TOUJOURS AVEC EMPLOI DE QUALITÉ

À l'ère du numérique, les services de proximité représentent un important gisement d'emplois non-délocalisables. Mais si la qualité de service s'améliore pour les utilisateurs, les travailleurs sont sous tension.

Une attente de services en continu

Le développement d'une économie de services s'explique par l'évolution des attentes des consommateurs, par le développement croissant de services qui complètent la production de biens matériels, et par l'encouragement des pouvoirs publics qui y voient une offre sur-mesure en continu incarnée par des emplois non délocalisables. Avec la diffusion massive des technologies numériques, les services de proximité sont en pleine mutation. Ils s'automatisent et s'«ubérisent» : des plateformes numériques mettent en relation une multitude d'offres de services avec des individus demandeurs, de manière simple et massive. Tout en proposant une offre de grande qualité pour leurs clients, ces plateformes disruptent de nombreux secteurs installés (hébergement, livraison, mobilité, restauration...).

Des travailleurs qui ne sont pas toujours gagnants

Ce faisant, le micro-entrepreneuriat ou le *freelancing* commencent à se substituer à des formes de travail salarié plus classiques. Et c'est sur ce point-là que les critiques se font le plus souvent entendre : la qualité de ces emplois est contestée à tel point qu'on parle d'un nouveau prolétariat (précarité sociale, mauvaises conditions de travail, faible autonomie). Alors que l'industrie à haute valeur-ajoutée se tourne désormais vers des actifs plus qualifiés, ce sont les travailleurs des services qui sont aujourd'hui fragilisés.

Dans la Métropole, les politiques publiques s'adaptent progressivement à cette nouvelle donne en tentant de réguler l'activité des plateformes (comme pour la taxe de séjour récoltée par Airbnb). Si le cadre légal est plutôt du ressort de l'État, l'enjeu local est d'accompagner, voire de protéger ces nouveaux travailleurs et entrepreneurs des plateformes.

**ÉTUDE DPDP**

Ces nouveaux intermédiaires qui veulent ubériser un secteur jouent sur trois facteurs : ils s'attaquent à des monopoles ou des quasi-monopoles qui ne sont pas stimulés régulièrement par la concurrence pour innover ; ils mobilisent la force du numérique pour offrir un service personnalisé (...); ils jouent avec des zones floues ou des brèches dans la réglementation pour proposer des alternatives d'organisation de la prestation.

**BENCHMARK ACTU**

Depuis un décret du 1^{er} janvier 2018, une plateforme de service a, à l'égard des travailleurs concernés, une responsabilité sociale qui s'exerce dans les domaines suivants : accidents du travail, formation professionnelle, droit syndical et droit d'action collective.

9 200

micro-entreprises ont été créées dans la métropole de Lyon en 2017

**BENCHMARK ACTU**

À Lyon, des formes de mobilisation des travailleurs de ces plateformes, comme les Fusées Vertes ou le collectif des coursiers, se font jour pour revendiquer des droits et réfléchir à l'idée de coopérative.

**BENCHMARK ACTU**

Aux États-Unis, l'organisation *Peers.org* propose un accompagnement ainsi que des services d'assurance et de protection maladie pour les travailleurs de l'économie collaborative. En France, le département du Loiret a mis en place avec une association une complémentaire santé pour ses habitants, ciblant notamment les travailleurs précaires.

75 %

des micro-entrepreneurs ont un revenu d'activité inférieur à **8 000** euros/an

8,6 MILLIONS D'EUROS

ce sont les revenus générés par Airbnb pour des hôtes lyonnais en 2015 (et **42 %** des hôtes affirment que cette source de revenus les aide à conserver leur logement)

ESPACE DE CHOIX

- La Métropole doit-elle inventer des protections (santé, logement, intégration sociale,...) pour les travailleurs de cette nouvelle économie de services, entrepreneuriale et platformisée ?
- Comment développer de nouvelles formes de services de proximité indépendants, fondés sur l'innovation sociale, l'ESS ou l'économie des communs, qui soient ancrés sur le territoire ?

4 - L'INNOVATION SOCIALE POUSSE EN DEHORS DES CASES

La nouvelle génération d'innovateurs sociaux, entrepreneurs, intrapreneurs ou militants associatifs, peine à trouver sa place dans les dispositifs classiques d'accompagnement du territoire et cherche d'autres appuis.

Dans la métropole, l'innovation sociale émerge de toutes parts

Les projets que porte cette nouvelle génération d'innovateurs répondent à des besoins sociaux peu ou mal satisfaits et certains peuvent avoir un impact fort sur le territoire, sur la qualité de vie des habitants, sur la cohésion sociale, etc. Ils naissent aussi bien dans le milieu associatif que dans les start-ups des *civic tech*, mais aussi dans des laboratoires publics, dans des grands groupes, ou même entre des voisins de quartier.

Comment lui laisser la place de s'épanouir ?

Pour autant, les dispositifs d'accompagnement publics ou privés, eux, restent relativement stéréotypés et ne sont pas vraiment adaptés à ces aspirations. On sait organiser des pôles de compétitivité ou des clusters pour monter des partenariats d'innovation dans des domaines d'excellence, on sait gérer des incubateurs et des programmes pour accompagner des start-ups (Lyon Start-Up, Big Booster), financer leur croissance et expérimenter des modèles d'affaire en dehors du cadre d'une grande entreprise ou d'une institution publique.

Mais force est de constater que les innovations sociales poussent bien en dehors de ces cadres classiques. Dans la métropole lyonnaise de nouveaux dispositifs d'accompagnement commencent à s'organiser pour tenter d'accompagner sans brider (Le Cent-Sept, Anciela, La Myne...), mais au-delà de ces quelques tentatives, la Métropole ne sait pas encore bien comment s'y prendre. D'abord parce que certaines, notamment dans des quartiers prioritaires, ne se revendiquent pas nécessairement « innovantes » (comme de nombreuses innovations sociales et frugales liées à la médiation numérique par exemple, La Cocotte, Cyber-base, etc.). Ensuite parce que d'autres fonctionnent en expérimentant en dehors des cadres légaux ou en se tenant volontairement à l'écart des acteurs institutionnels.



PAROLE D'EXPERT

« L'entreprise ultra-hiérarchisée n'est plus en phase avec les aspirations des nouvelles générations, ce qui se traduit par une dynamique entrepreneuriale qui reflète des aspirations à plus d'autonomie et de liberté »
Philippe Silberzahn

37 %

des Français déclarent avoir envie de créer leur entreprise mais 33% considèrent que l'entrepreneuriat est avant tout « beaucoup trop compliqué dans un pays comme la France » (2015)



PAROLE D'EXPERT

« Plutôt que passer des jours à développer une vision idéale et construire un plan parfait qui sera anéanti dès la première rencontre avec la réalité, les entrepreneurs tirent parti des surprises, bonnes ou mauvaises »,
Philippe Silberzahn

10 %

c'est la part de l'emploi local que représentent l'innovation sociale et l'ESS dans la Métropole de Lyon



ÉTUDE DDPD

L'entrepreneur social est aussi le reflet d'une forme de désinstitutionnalisation de l'action sociale.

55 %

des startupers disent avoir créé leur entreprise pour « changer les règles »

ESPACE DE CHOIX

- Comment changer les représentations sur ce qu'est l'innovation sociale et valoriser ces innovations en évitant le double écueil de la récupération (les faire rentrer dans le moule) et de la décrédibilisation (les faire passer pour des rêves utopiques sans impact sur la réalité) ?
- Comment accompagner les innovations sociales ou écologiques pour qu'elles se construisent un modèle économique pérenne, alors qu'elles sortent des cases classiques ou même parfois du cadre légal des marchés publics ?

5 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE : LES RÈGLES SONT FAITES POUR ÊTRE DÉTOURNÉES

À l'ère du numérique, des pratiques amateurs alternatives commencent à bousculer les principes bien installés de la propriété intellectuelle.

Comment le numérique transforme nos manières d'innover

Les technologies numériques et internet permettent aujourd'hui la duplication et la diffusion à coûts quasi-nuls de toutes sortes de contenus culturels ou créatifs (musique, textes, dessins, plans...). Ces possibilités ont rapidement fait émerger une culture de la gratuité et diffusé des pratiques de « piratage » ou de copies illégales dans de très larges secteurs de l'économie (médias, musique, etc.). Parallèlement, on assiste à la montée en puissance de pratiques amateurs de production et de diffusion de créations de qualité croissante. La frontière entre professionnel et amateur se brouille. Enfin, certains développent même des démarches d'innovation militantes qui promeuvent les licences libres et des modèles « open source », considérant les créations collaboratives comme des communs, qui doivent être accessibles à tous, réutilisables ou remixables facilement. Ces modèles d'innovation, nés dans le monde du logiciel, se diffusent dans de nombreux autres secteurs, du *hardware* électronique à l'automobile !

Et comment cela met la propriété intellectuelle sous tension

Ces trois phénomènes contribuent à mettre sous tension les règles classiques de la propriété intellectuelle, qui sont sans cesse contournées et reformulées sur de nouveaux registres. Alors que les fleurons de l'économie métropolitaine se sont développés sur la base de brevets, de logiciels sous licence, ou de marques déposées, certaines entreprises considèrent désormais l'open source comme un levier d'innovation ouverte et partenariale plutôt que comme un risque pour leur valorisation ou leur pérennité, tandis que d'autres demeurent réticentes à cette tendance.

 BENCHMARK ACTU

L'automobile se met à l'open source : dès 2010, la communauté open source wikispeed a réuni 40 bénévoles à travers le monde pour fabriquer un véhicule ultraperformant et homologué, en à peine 3 mois. En 2014, Tesla annonce l'ouverture de ses brevets relatifs au véhicule électrique. En 2015, Toyota diffuse en open source son moteur à hydrogène.

 EN PRATIQUE

La Métropole de Lyon vient d'annoncer qu'elle allait s'appuyer sur une démarche open source pour créer de manière collaborative de nouveaux logiciels ou services numériques (décision de la Commission Permanente du 18 juin 2018). Cela fait suite à une politique open data déjà bien installée, aux collaborations avec la Fabrique des Mobilités, et à de nombreux événements de co-design organisés avec des partenaires et des citoyens habitants (Événements « remix » accompagnés par Erasme dont les résultats sont en open source).

 PAROLE D'EXPERT

« La financiarisation des brevets questionne sur sa fidélité à l'idée d'origine de protection d'une personne ou d'une réalisation industrielle », Michel Vivant

ENTRE 75 ET 90 %

c'est la part de la capitalisation boursière que représentent les actifs immatériels dans les entreprises, alors qu'ils n'en représentaient qu'un tiers il y a 20 ans

4,5 MILLIARDS €

c'est le chiffre d'affaires des acteurs des logiciels open source en France en 2017. La France est en tête des pays européens

55

c'est le nombre de brevets déposés par l'Université Lyon 1 en 2017, la classant au 1^{er} rang des universités françaises

33

c'est le nombre de services « libres » proposés par l'association lyonnaise Framasoft pour « dégoogliser » internet et offrir des alternatives à tous les services numériques classiques des GAFAM

ESPACE DE CHOIX

- Pour favoriser l'innovation ouverte et partenariale, la Métropole doit-elle plutôt jouer un rôle de garant des principes de la propriété intellectuelle (comme dans les pôles de compétitivité actuels), ou soutenir des logiques *open source* pour construire ensemble des communs utiles à tous (comme dans la Fabrique des Mobilités) ?

6 - ON A BESOIN DES ENTREPRENEURS QUI ÉCHOENT

Par définition, les entrepreneurs prennent des risques. Parfois, ils échouent. Mais leur échec joue souvent un rôle clé dans une dynamique d'innovation territoriale.

Innovation : le culte de la *success story*

Les nouveaux mythes de l'entrepreneuriat et de la startup, véhiculés par les médias, valorisent fortement la réussite individuelle. L'entrepreneur ou la startup qui réussit est alors accompagné et valorisé par les grandes entreprises et la collectivité publique. Les Français semblent adhérer à cette tendance, mais demeurent tout de même frileux sur l'échec et vigilants sur l'argent public dépensé pour des projets sans lendemain. Ainsi, celui qui échoue n'est presque jamais récompensé pour les risques qu'il a pris. Pourtant, l'échec peut être vertueux, pour le territoire tout entier, notamment par l'apprentissage collectif que son projet a permis.

Un échec a (presque) autant de valeur qu'une réussite

Les politiques traditionnelles de soutien à l'entrepreneuriat ont des objectifs facilement évaluablement quantitativement : création d'emplois, développement de nouveaux produits, dépôt de brevets, etc. Pourtant la principale contribution des entrepreneurs innovants à l'écosystème réside plutôt dans leur capacité à stimuler, voire à bousculer, l'organisation des marchés et des entreprises de leurs secteurs d'activité.

Cette vision de l'entrepreneuriat qui contribue à la performance globale du territoire est loin d'être partagée. Dans la métropole lyonnaise de nombreuses initiatives pour créer du collectif autour des démarches entrepreneuriales individuelles (événements, espaces de coworking, incubateurs, plateforme Lyve, etc.) favorisent ce partage d'expériences mais il reste beaucoup à faire pour apprendre collectivement des échecs et permettre aux entrepreneurs concernés de rebondir.

 BENCHMARK ACTU

Le 21 septembre 2017 se tenait la première Failcon à Lyon, conférence dont le but est de dédramatiser l'échec, d'échanger et d'apprendre des erreurs des autres, pour mieux réussir.

 BENCHMARK ACTU

En 2018, la plateforme Les Rebondisseurs Français est créée pour rassembler et donner la parole à ceux qui certes ont échoué, mais surtout ont réussi à rebondir.

 BENCHMARK ACTU

La start-up PermiGo était en 2016 l'une des pépites lyonnaises avec son offre d'apprentissage de la conduite automobile *low cost*. En 2017, elle cesse son activité alors qu'elle devait lever 800 000 euros lors d'un deuxième tour de table. Aujourd'hui les deux entrepreneurs ont rebondi et ont créé PépitéLab pour partager leur expérience.

 PAROLE D'EXPERT

« Ce n'est pas parce que le "fail" prend aujourd'hui les atours d'un rituel d'intronisation dans l'écosystème des start-ups qu'il ne faut pas chercher à l'éviter comme la peste. À trop dédramatiser l'échec ces dernières années, on en a parfois oublié l'essentiel : mieux vaut apprendre de celui des autres », Diana Filippova

 CADRE LÉGAL

Depuis 2013, le gouvernement a supprimé le fichage des entrepreneurs ayant fait l'objet d'un jugement de liquidation judiciaire au cours des trois dernières années ce qui facilite leur accès aux demandes de crédit.

80 %

c'est la proportion de start-ups qui échouent à horizon de 5 ans

45 ANS

c'est l'âge auquel les entrepreneurs sont les plus susceptibles de créer des entreprises en hypercroissance, des start-ups réussies

19 600

entreprises créées dans la Métropole de Lyon en 2017

ESPACE DE CHOIX

– Est-ce que le rôle de la collectivité est de valoriser les réussites d'entrepreneurs et d'innovateurs pour jouer sur leur effet d'entraînement, ou plutôt d'organiser l'apprentissage collectif autour de leurs aventures afin de capitaliser sur les bonnes pratiques mais aussi de documenter les échecs ?

PRINCIPALES ÉTUDES MOBILISÉES

Développer l'économie de proximité, l'enjeu du circuit économique local. Des clés pour comprendre et agir, synthèse

Boris Chabanel, Juin 2016

Les stratégies de développement économique se focalisent souvent sur l'économie productive et exportatrice. En s'appuyant sur les chiffres de l'aire urbaine de Lyon, cette étude montre qu'un levier tout aussi important de création d'emploi et de valeur réside dans l'économie de proximité. Elle met notamment en évidence le rôle moteur de la consommation locale.

L'économie collaborative. Décryptage - Tendances - Interview

Emile Hooge, Mars 2017

Ce texte met en évidence trois tendances clés de transformation de notre économie : le développement massif des activités de services, l'autonomisation croissante des individus à la fois producteurs et consommateurs, et la position dominante des plateformes numériques dans de nombreuses industries. Il pointe ainsi les effets disruptifs de cette « économie collaborative » sur le travail, la qualité des services et la répartition des richesses.

Quels modèles d'innovation aujourd'hui ?

Geoffroy Bing, Nicolas Nova, Avril 2015

Ce document propose de décrypter 9 modèles d'innovation qui sortent du modèle standard de l'innovation par la recherche et développement. À partir d'exemples et de l'analyse d'experts, il montre que l'innovation est plurielle : elle se déploie vers différentes finalités (innovation sociale, citoyenne, ou écologique...), suit de nouveaux principes (innovation frugale, open source...) et met en œuvre de nouveaux processus (innovation ouverte, à partir des usages...).

Les nouvelles manières d'entreprendre. Décryptage - Questions - Interviews

Geoffroy Bing, Mars 2017

Ce texte propose de renouveler le regard que l'on porte traditionnellement sur l'entrepreneur, ce génie créatif capable de transformer des industries entières. Aujourd'hui, l'autonomie, l'engagement et la capacité à prendre des risques qui caractérisent l'acte entrepreneurial se déploient dans de nombreux domaines et nous interroge : sommes-nous tous destinés à devenir entrepreneurs ?

ET AUSSI...**– L'industrie du futur. Décryptage - Tendances - Interviews**

François Mayssal - Mars 2017

– Plateformes numériques et territoires. Quels enjeux pour la collectivité ?

Nova7, Boris Chabanel, Emile Hooge, Claire-Marine Javary, Octobre 2016

– La propriété intellectuelle. Décryptage - Tendances - Interviews

Sylvie Mauris, Anouk Jordan, Mars 2017

– Une économie de la culture en mouvement. Grandes tendances.

Anne-Caroline Jambaud, Pierre-Alain Four, Sophie Keller, Emile Hooge, Janvier 2018

– Plateforme des entrepreneurs. Etude exploratoire

Nova7, Avril 2017

– Les startups dans le secteur de l'énergie

Geoffroy Bing, Sophie Keller, Emile Hooge, Décembre 2017

– Pistes prospectives sur le phénomène startup

Clément Jourdan, Nicolas Leprêtre, Mars 2018

– L'aide à la création d'entreprise « as a platform »

Elisabeth Grosdhomme, Avril 2017

– Coworking. Pourquoi ? Comment ? Où ?

Coordination : Lucie Verchère. Rédaction : La Cordée, Avril 2016

– Les 6 grands défis du coworking. Retour sur les 1^{ères} assises du coworking

Coordination : Lucie Verchère. Rédaction : Caroline Hamon, Juin 2017

Livret réalisé par la Direction de la Prospective et du Dialogue Public (DPDP) Septembre 2018

Conception graphique : Céline Olliver-Peyrin

Réalisation : Nathalie Joly

Élaboration des contenus :

Équipe DPDP accompagnée par Aurélien Boutaud, Lionel Gastine, Pierre Grosdemouge, Emile Hooge, Manon Loisel, Nicolas Rio, Ludovic Viévard, membres du réseau de veille prospective.

WWW.
MILLENAIRE3.
COM

RETROUVEZ
LES ÉTUDES PUBLIQUES SUR

RETROUVEZ
LES ÉTUDES INTERNES SUR
comete.grandlyon.fr